



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 8 juin 2023

### **Arrachage sanitaire des vignes : les viticulteurs concernés sont invités à déposer une pré-candidature**

Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, **Étienne GUYOT**, a réuni le Conseil de bassin Bordeaux-Aquitaine jeudi 7 juin 2023 à Bordeaux. Ce conseil fait suite au lancement lundi à Salleboeuf par le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Marc FESNEAU, du dispositif d'arrachage sanitaire de la vigne en Gironde pour lutter contre la flavescence dorée en dé-densifiant le vignoble bordelais.

Les discussions ont permis de revenir sur les modalités de mise en œuvre du dispositif d'arrachage sanitaire en question avec dès à présent, **des premiers retours très encourageants sur la dynamique de dépôt des pré-candidatures qui sont ouvertes depuis ce début de semaine**. Des réunions d'information sont organisées sur les secteurs viticoles pour répondre aux questions des viticulteurs. **La prochaine étape est fixée au 17 juillet, date de clôture des pré-candidatures**.

Les représentants des vignobles de Bordeaux, de la Dordogne et d'une partie du Lot-et-Garonne, ont également abordé plusieurs autres points. Concernant la récolte à venir, les représentants ont signalé la vigilance accrue des viticulteurs dans cette période d'orages intenses sur le vignoble. Déjà quatre communes ont été impactées localement par l'épisode de grêle du 2 juin. Au-delà de ce risque, à date, les conditions de production en cette fin de printemps sont optimales pour la qualité de la vendange à venir.

Un bilan à date des dispositifs d'accompagnement dans le cadre des aides de l'OCM a été présenté. **Les paiements du dispositif GEL AVAL pour la campagne 2021 sont en cours de réalisation et seront terminés d'ici le 30 juin prochain**. Les modalités pour l'aide à la distillation de crise, comme l'a évoqué le ministre Marc FESNEAU lors de sa venue, sont attendues dans les jours qui viennent.

Dans le contexte que traverse la filière viticole française et en particulier celle du bassin Bordeaux-Aquitaine, ont été évoquées les perspectives d'avenir à court, moyen et plus long termes. La période estivale approche avec les festivités et événements associés au vin comme *Bordeaux Fête le Vin* à la fin de ce mois de juin. Ainsi, les actions menées par les interprofessions pour promouvoir le savoir-faire et les terroirs des vignobles de Bordeaux et de Bergerac-Duras ont l'objectif de permettre à la filière de rebondir et de redynamiser la consommation sur le territoire national mais aussi à l'export.

"Ce nouveau dispositif d'arrachage sanitaire en faveur d'une dé-densification du vignoble bordelais est le fruit d'un partenariat étroit entre les professionnels de la filière et l'État. Cet objectif sanitaire est aussi une opportunité pour assurer une adaptation nécessaire au plan structurel du vignoble bordelais. Aussi, j'invite tous les viticulteurs concernés à déposer leur pré-candidature avant le 17 juillet prochain afin que collectivement et individuellement, nous répondions à ces enjeux". Étienne GUYOT

## **Bureau de la communication interministérielle**

Sophie BILLA : 06 07 62 05 99

Delphine SALVA : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18

[pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)



2, esplanade Charles-de-Gaulle  
2/2 CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex

